

■ **Joyride Sàrl**, à F é c h y, commerce de matériel électronique, création graphique et services dans le domaine informatique (FOSC du 31.07.2003, p. 12). Statuts modifiés le 3 septembre 2003. Rioux Benoît, qui n'est plus associé, cède sa part de CHF 10'000 à l'associé-gérant Racine Martin, dont la part est portée de CHF 10'000 à CHF 20'000.

Journal no 9008 du 26.09.2003
(01197694 / CH-550.1.035.410-1)